



## NOTE DE PRESSE

*Date :* 19 avril 2021

*Lieu :* Ancien tribunal

### Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél : 05 49 71 08 80 / [chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr)

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

*Elu :* Jean-Michel Prieur, Maire de Parthenay

*Service :* Thierry Alexandre, technicien bâtiment aux services techniques

## NOTE DE PRESSE

### Rénovation de la toiture du tribunal

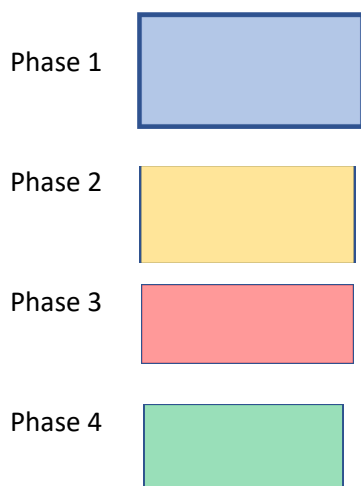
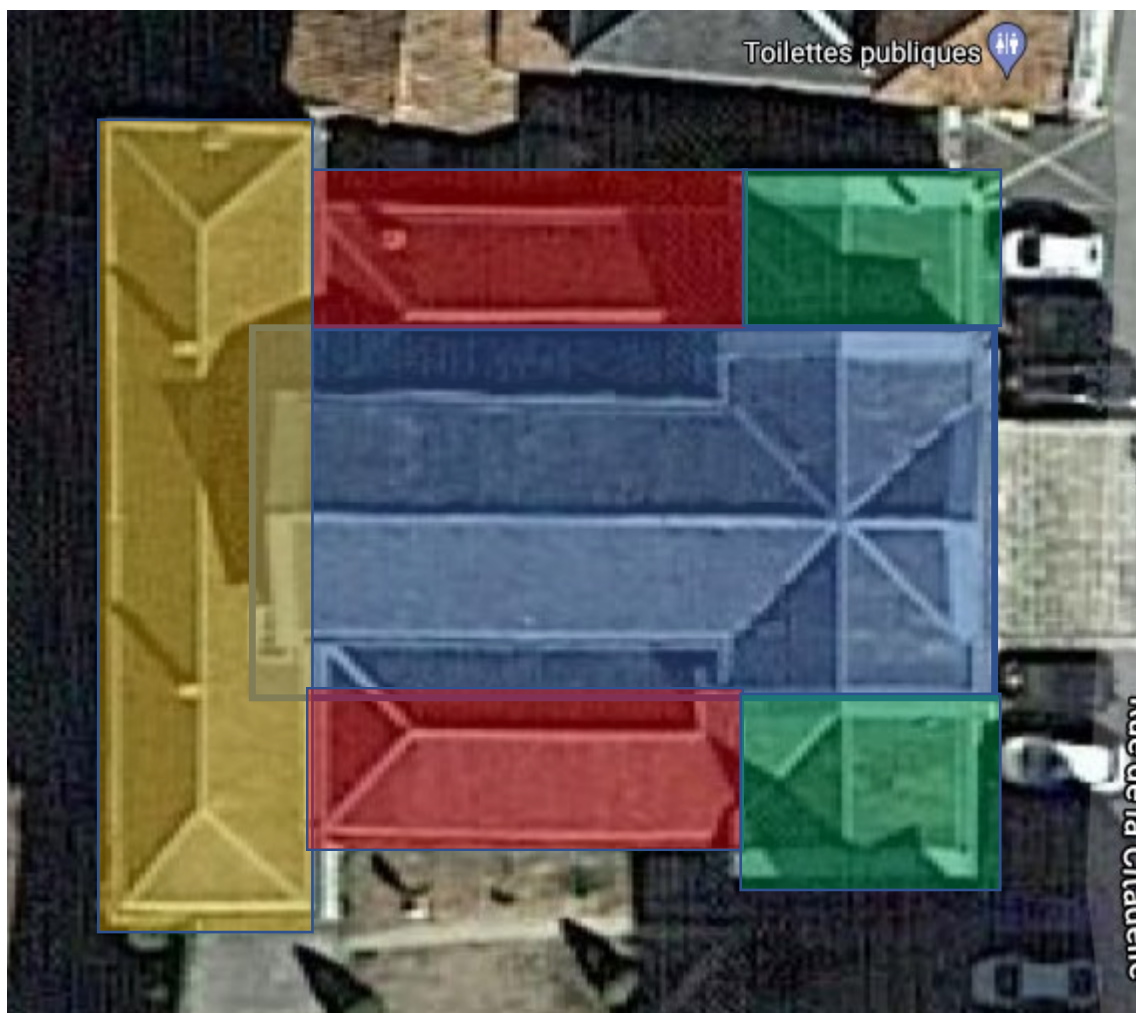
**Souhaitant requalifier le patrimoine bâti en mauvais état, l'équipe municipale entame la rénovation de l'ancien tribunal ce lundi 19 avril.**

Ce bâtiment n'a pas subi de travaux au cours des quinze dernières années. Les problèmes d'infiltrations se sont multipliés au fil du temps rendant l'étage totalement insalubre et inexploitable. La toiture n'étant pas étanche, la pluie s'introduit dans le bâtiment jusqu'au rez-de-chaussée.

#### Un chantier en 4 phases

Afin de sauver cet édifice, la ville de Parthenay souhaite effectuer des travaux d'urgence. Les éléments de la charpente usés par les années, les tempêtes et les infiltrations seront, selon l'état des existants, restaurés, renforcés ou remplacés. Les pierres des corniches seront restaurées et réparées par des bouchons lorsque cela est possible ou remplacées. La couverture sera intégralement reprise (ardoise et zinguerie). Par la même occasion, lors de ce chantier, l'isolation des combles sera refaite.

Au-delà de la volonté de sauver ce bâtiment, la ville souhaite requalifier l'ancien tribunal notamment en utilisant l'ancienne salle des audiences pour en faire une salle des conseils municipaux. Le hall d'accueil pourra redevenir une véritable salle des mariages accueillante et les bureaux situés en périphérie pourront de nouveau accueillir dignement certains services administratifs et les usagers.



Dans un premier temps, la rénovation débutera sur la partie centrale du bâtiment, correspondant au toit au-dessus la salle d'audience et la salle des mariages (partie centre et Est).

Dans un second temps, les travaux se poursuivront sur la partie arrière du bâtiment (Ouest). Puis, la rénovation continuera sur les parties latérales (Sud et Nord), et enfin sur les deux angles de la façade avant (Nord Est et Sud Est).

La durée du chantier est estimée à 1 an de travaux.

## **Un travail d'orfèvre**

Au regard de l'architecture du bâtiment, les artisans devront reprendre des corniches et des linteaux pierre. Les pannes sablières, qui reposent sur les corniches, seront remplacées. Les pannes intermédiaires et faitières seront vérifiées. L'ensemble des chevrons seront remplacés.

Le premier échafaudage sera installé d'ici la mi-mai, puis les ardoises seront enlevées. L'ensemble sera bâché pour protéger le bâtiment. La charpente sera posée au cours de l'été et la toiture sera refaite à partir de la fin septembre.

Les entreprises retenues sont Les Compagnons de St Jacques Soporen (échafaudage et maçonnerie – Fontaine le Comte), SARL Pasquereau (charpente – Mauléon), SARL Alain Coutant (zinguerie – Mauléon).

D'autres travaux seront programmés dans les années à venir pour réhabiliter l'intérieur du bâtiment.

## **Déménagement des services**

Les travaux doivent s'effectuer dans un bâtiment sans occupant. Par conséquent, les services communication, affaires scolaires et intendance ont déménagé au 66 boulevard Edgar-Quinet à Parthenay (ancien bâtiment Hervé Thermique).

L'accès au bâtiment s'effectue par l'entrée parking, derrière le bâtiment au rez-de-jardin.

## **Les chiffres**

Montant des travaux 599.333,78€ HT

Soutenu par l'Etat : 105 000€ FSIL, 182 640€ DETR